

8 (PS) Voitures médicales.

L'atelier central de Malines a mis à la disposition du Service Médical deux voitures équipées d'un appareillage médical complet, destinées aux examens dans le cadre de la médecine du travail.

Cette réalisation a été rendue nécessaire par l'extension des obligations légales en matière d'examens médicaux de médecine du travail et par la dispersion caractérisant l'entreprise ferroviaire.

L'utilisation de ces voitures est régie par les principes ci-après :

- 1° stationnement, deux fois par an, dans les sièges de travail dont la relative concentration permet un nombre suffisant d'examens annuels ou semestriels;
- 2° desserte des voitures médicales par une équipe - médecin et infirmière - fournie par le centre régional et assistée par un agent administratif désigné par le chef immédiat local;
- 3° durée de stationnement suffisamment longue pour permettre d'effectuer le maximum des examens obligatoires dans le secteur, tenant compte des différents régimes de travail (simple équipe, service en deux ou trois équipes successives, ...) et des absences (congés, repos, ...).

9 (F) Evolution du trafic.

Au cours de l'année 1972, le nombre de voyageurs-km s'est élevé à 8 168 millions contre 8 425 millions en 1971.

Le nombre de tonnes-km de marchandises transportées par wagons complets s'est élevé à 7 490 millions contre 7 328 millions en 1971. Les envois de détail, au nombre de 18 634 000, représentent 575 000 tonnes contre 18 794 000 expéditions et 586 000 tonnes en 1971.

Au cours du mois de janvier 1973, le nombre de voyageurs-km s'est élevé à 697 millions contre 693 millions en janvier 1972.

Le nombre de tonnes-km de marchandises transportées par wagons complets s'est élevé à 702 millions contre 594 millions en janvier 1972. Les envois de détail, au nombre de 1 405 000, représentent 46 000 tonnes contre 1 401 000 expéditions et 45 000 tonnes en janvier 1972.